



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 JUIN 2023

Date de la convocation : 22 juin 2023

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : LORGEUX Jeanny, Maire,

ETAIENT PRESENTS : M. LORGEUX, Maire, Mme ROGER, M. HARNOIS, Mme DEGRAIS, MM. GUIMONET, DUVAL, Mme ESCAMEZ, M. SEGUIN, Mme POUGET, Adjoints au Maire, MM. HOURY, MORIN, Mme BRETEL, M. CHEMINOT, Mme DOYON, MM. CHENE, LEROY, Mme ORTH, MM. BOURARD, GAVEAU, Mmes MERCIER, BARRY, MM. SABOURDY, BLANCHARD, Mme PAUCHARD, M. HOUGNON, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : Mme MERCIER, Conseillère Municipale.

EXCUSÉS : Mme PERSEGOL, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à Mme BRETEL, Mme MARCHAND, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à M. CHEMINOT, M. NAUDION, Conseiller Municipal, Mme GIRAUDET, Conseillère Municipale, M. de REDON, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. BLANCHARD, M. GUENIN, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme PAUCHARD, M. CORDONNIER, Conseiller Municipal.

ABSENT : M. JOLIVET, Conseiller Municipal.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 17 heures.

**EXERCICE 2022 : DETERMINATION ET AFFECTATION DES RESULTATS DEFINITIFS -
BUDGET ANNEXE EAU – N° 23/06 – 05/B**

Monsieur SEGUIN, Maire-Adjoint, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

"Après avoir adopté les résultats de l'exercice 2022,
Considérant ces résultats et les restes à réaliser de l'exercice 2022,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

Je vous propose les affectations de résultats suivantes pour le **budget annexe eau** confirmant les affectations anticipées votées le 12 avril 2023.

Les résultats de l'exercice 2022 se présentent comme suit :

	Dépenses	Recettes	Solde
Section de Fonctionnement			
Résultat propre à l'exercice 2022	284 267,52	318 918,59	+34 651,07
Résultat antérieur reporté (compte 002)		137 017,21	+137 017,21
Résultat de fonctionnement à affecter			+171 668,28

.../...



Section d'investissement			
Résultat propre à l'exercice 2022	358 702,84	513 136,93	+154 434,09
Résultat antérieur reporté (compte 001)	14 859,15		-14 859,15
Résultat global d'exécution en investissement			+139 574,94
Restes à réaliser au 31 décembre 2022	112 632,78	23 450,00	-89 182,78
Excédent de financement			+50 392,16

Proposition d'affectation de résultat			
Affectation obligatoire à l'investissement Compte 1068			0
Affectation complémentaire à l'investissement Compte 1068			0
Résultat de fonctionnement reporté Compte 002		171 668,28	+171 668,28
Solde d'exécution d'investissement reporté Compte 001		139 574,94	+139 574,94

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M 49,
Il est proposé de confirmer l'ensemble de ces montants inscrits dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser."

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (25 pour – 2 contre : Mme PAUCHARD – M. GUENIN et 2 abstentions : MM. BLANCHARD – de REDON) adopte les affectations de résultats proposées.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au
représentant de l'Etat le

06 JUL 2023

Mise en ligne sur le site internet le

10 JUL 2023

Informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif d'Orléans dans un
délai de deux mois à compter de la présente
publication ou notification. Le Tribunal
Administratif peut être saisi par l'application
informatique "Télérecours citoyens"
accessible par le site Internet
<https://www.telerecours.fr>

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

La secrétaire,

Jeanny LORGEUX.

Laurence MERCIER.

